

ANNÉE 2021...

ANNÉE DE LA SOCIALE CASSE !

L'actualité concernant les activités sociales est dense

❑ Après l'annonce fin 2020 par la DRH groupe de la fin du subventionnement des associations du COGAS au premier janvier 2023 et la mise en place d'un CSE à La Poste, le rouleau compresseur s'est mis en place : disparition de la restauration associative, casse des Associations, casse du lien social.



BUDGET SOCIAL : LA CRISE A BON DOS...

2020, année de crise sanitaire a vu l'activité sociale diminuée fortement voire devenir inexistante dans certains secteurs. Si on peut louer, l'aide apporté aux Associations du COGAS en plus des aides gouvernementales, il n'en a pas été de même de la gestion du budget social. Ce ne sont pas moins de 8 millions d'€uros non consommé qui ont disparu du budget social pour être rendu à La Poste, malgré la volonté de certaines organisations syndicales de dépenser ce budget par des opérations exceptionnelles au profit des Postiers-ères. Ce sont les organisations syndicales, CFTD et FO qui ont pris les décisions de redéploiement au travers du CEAS (Comité Exécutif des Affaires Sociales). Bel exemple de démocratie !!!

CASSE DE LA RESTAURATION...

Malgré les bonnes paroles de la Direction Nationale des Affaires Sociales (DNAS) et du COGAS « privilégiant la restauration associative et collective », nous constatons chaque jour les difficultés pour les Associations de ce secteur à survivre.

Aujourd'hui La Poste franchit une étape supplémentaire avec le lancement d'un appel d'offre Européen concernant l'ensemble de la restauration collective de l'entreprise y compris associative. La Poste fait aussi le choix d'intégrer dans ce dispositif la maintenance du matériel de cuisine, l'encaissement, la gestion du Titre Restaurant, autrement dit un désengagement total de l'entreprise concernant ce secteur.

Aujourd'hui à La Poste, la restauration associative et collective n'a plus place dans le menu. Au-delà de notre assiette, ce sont des dizaines d'emplois qui sont menacés, en premier lieu le personnel salarié des restaurants associatifs mais aussi privé, les agents mis à disposition (AMDIS) mais aussi le personnel des agences DNAS en charge de



la restauration. **Devant ce diktat imposé par La Poste, la Fédération SUD PTT a interpellé la DRH du groupe La Poste et Présidente du COGAS, mais aussi l'ensemble des Fédérations syndicales. Une intersyndicale a eu lieu qui a permis une expression commune lors du COGAS du 08 juillet 2021.**

Dans le même temps, la Fédération Nationale des Restaurants Inter Entreprise (FNRIE) a décidé de mener une action en justice contre l'appel d'offre. **La Fédération SUD PTT a décidé de s'associer à cette action ainsi que la CGT.** Une action en référé est prévue le 26 octobre 2021.

CASSE DES ASSOCIATIONS...

En annonçant la fin du subventionnement des Associations au 1^{er} janvier 2023 et la réintégration de tous les AMDIS avec la mise en place d'un CSE à La Poste (en fait les négociations avec les Fédérations syndicales n'ont toujours pas commencé), La Poste fragilise bon nombre d'association du COGAS notamment les plus petites. Perte des locaux (politique de Post-Immo), perte des emplois etc...

Si les Associations du secteur marchand ont décidé soit de quitter le navire (Union Nationale des ASPTT) ou de n'avoir plus qu'une convention de prestations de service avec La Poste (Azureva) sans concurrence pour un an !!!, d'autres ont fait le choix de s'ouvrir vers d'autres publics (AVEA La Poste, Touloisirs). **Mais pour les autres, la majorité, qui vivent essentiellement des subventions du COGAS, l'avenir est bien sombre.** Cette politique va laisser sur le carreau bon nombre d'associations locales (les COS, FOS etc !!) qui perdant leur activité, vont devoir se séparer d'une grande partie de leur personnel.

CASSE DU LIEN SOCIAL...

Dans le cadre de la mise en place du CSE et la fin annoncée du COGAS, la DNAS va devoir se restructurer ou disparaître. Avec l'arrivée de la digitalisation et la dématérialisation des prestations sociales au travers d'un portail unique « **le Portail malin** » c'est tout le réseau des agences locales qui va être impacté. Cela touchera en particulier les services qui intéressent le personnel au premier chef (l'info sociale, le logement social, la garde d'enfants...), mais aussi la qualité des prestations. **En faisant de plus en plus appel à des sociétés privées pour gérer les prestations sociales (Prof express, Acadomia, Kinougarde...)** La Poste casse cette politique sociale de proximité et va rendre plus difficile la conciliation de la vie familiale avec la vie professionnelle par un manque de réponses adaptées.

SUD PTT REVENDIQUE :

- ⇒ Une augmentation du budget social, dépensé dans sa totalité.
- ⇒ Une revalorisation de la valeur faciale du Titre restaurant.
- ⇒ L'arrêt immédiat de l'appel d'offre Européen concernant la restauration.
- ⇒ Le maintien des aides aux associations.

NE LES LAISSONS PAS DÉTRUIRE NOTRE "SOCIAL" !

FÉDÉRATION SYNDICALE DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

Union
syndicale
Solidaires
Sud

Affiliée à l'Union syndicale Solidaires

25/27 – rue des envierges – 75020 – Paris

tél. : 01 44 62 12 00 fax. : 01 44 62 12 34

site internet : www.sudptt.org courriel : sudptt@sudptt.org